Ministère de la Culture et de la Communication

Discours





Contact presse

Département de l'information et de la communication

01 40 15 80 20 servicepresse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT

www.culturecommunication.gouv.fr

Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de l'introduction à la Conférence ministérielle TV5 Monde

Mardi 6 décembre 2011,

Mesdames et messieurs les Ministres, chers collègues,

Mesdames et messieurs les hauts fonctionnaires,

Monsieur le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie,

Monsieur le président de TV5MONDE,

Madame la directrice générale de TV5MONDE,

Madame la présidente directrice générale de TV5 Québec Canada,

Mesdames et messieurs les représentants des radiodiffuseurs,

Chers amis,

Comme vous le savez, c'est la première fois que le ministre de la Culture et de la Communication a l'honneur d'assumer la présidence de la Conférence ministérielle de TV5, en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes. Je suis heureux de vous accueillir chez nous, dans le salon des Maréchaux, pour cette XXIIème conférence ministérielle consacrée à TV5, qui marque une étape majeure dans la vie de la chaîne - une chaîne que je connais bien, et pour lequel j'ai un attachement tout particulier.

Pour moi, cette conférence ministérielle est avant tout l'occasion de réaffirmer l'attachement profond de la France à TV5, fruit de notre collaboration entre le Canada, le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Suisse.

Preuve de cet attachement de la France, je profite de ces quelques mots pour rassurer l'ensemble des partenaires de TV5, qui ont pu nourrir certaines inquiétudes au sujet du redressement fiscal dont fait l'objet TV5 Monde en France, lié à la manière de comptabiliser les subventions ayant servi à l'achat de programmes. Comme je l'ai demandé, ainsi que le Ministère des Affaires étrangères et européennes, ici représenté, je vous confirme que ce redressement fiscal fera l'objet d'une compensation intégrale par la France. Cela constitue un geste fort de notre pays pour assurer la stabilité de TV5 Monde, dans un contexte difficile.

En tant que représentant de la diversité culturelle et en tant que média au service de la francophonie, TV5 est un pilier essentiel de la politique audiovisuelle extérieure de la France. C'est à ma connaissance la seule antenne où nous puissions retrouver et partager régulièrement des soirées thématiques liées aux cinématographies francophones, en contribuant de manière majeure à leur circulation : je fais référence aux dernières soirées spéciales dédiées au cinéma belge ou à la nuit de la fiction québécoise, diffusée en juin dernier. Vous connaissez également mon attachement au continent africain, et à toutes les initiatives qui permettent de faire connaître et de valoriser ses œuvres culturelles et ses créateurs. Je ne peux donc que me réjouir des initiatives prises par TV5 consistant à organiser sur ses antennes un cycle du cinéma africain au printemps dernier, à promouvoir la fiction africaine au dernier festival de la fiction TV à la Rochelle, ou encore à consacrer un programme spécial pour les dernières biennales africaines de la photographie, à Bamako, où j'ai eu le plaisir de me rendre cette année.

TV5 a toujours su, et avant beaucoup d'autres, exploiter les nouveaux médias et les possibilités que propose le numérique pour s'adapter, et compléter une diffusion télévisuelle complexe, organisée en signaux qui répondent aux différents fuseaux horaires sur la planète. Je pense en particulier au site internet de la chaîne, et à son offre de services, notamment auprès des francophiles et des communautés enseignantes ; je pense aussi au lancement de l'application iPhone, il y a maintenant plus de 2 ans, ce qui à l'époque était une démarche pionnière, ou encore au site TV5+, permettant d'avoir accès aux programmes de l'antenne en télévision de rattrapage.

Comme vous le savez, dans le cadre de la réforme de l'audiovisuel extérieur de la France engagée en 2008, le groupe AEF a alors été créé et TV5 Monde, dont l'AEF est le principal actionnaire (49 %), en est un partenaire précieux. Il est en effet indispensable pour la France d'avoir une approche globale et coordonnée de nos médias internationaux. Il ne paraît pas concevable pour nous, dans la compétition internationale des médias, de voir France 24, RFI et TV5 Monde jouer l'une contre l'autre. AEF et TV5 Monde doivent travailler main dans la main.

Bien entendu, le statut particulier de TV5 Monde dans ce cadre est clairement défini: tout ce qui a été fait depuis 2008 et la signature de l'Entente le démontre, et marque l'attachement de la France à TV5 dans sa dimension multilatérale, qui fait précisément sa richesse. TV5 Monde est une chaîne multilatérale, imprégnée des cultures belge, québécoise, canadienne, française et suisse; c'est là sa force et son succès. Les orientations stratégiques de la chaîne ne peuvent être issues que d'une concertation entre les gouvernements bailleurs de fonds de la chaîne, dans le respect des principes de fonctionnement de TV5 que nous avons définis collectivement.

À cet égard, je me félicite, en tant que Président des Gouvernements bailleurs de fonds de TV5 pour encore quelques semaines, de la coopération exemplaire du Canada, du Québec, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Suisse et de la France ces deux dernières années. En effet, la qualité des échanges entre les partenaires de la chaîne doit être soulignée. Les travaux qui se sont tenus depuis deux ans - à l'image de la réunion des hauts fonctionnaires qui s'est déroulée hier, et dont mes services m'ont rendu compte - sont la preuve que le la gouvernance multilatérale de TV5 est un atout.

Aujourd'hui, je suis donc confiant en l'avenir de la chaîne car je sais notre attachement profond à TV5, et je m'en félicite.

C'est sous ce signe que je souhaite placer les travaux d'aujourd'hui. Appelé par d'autres engagements auprès du Président de la République, je ne pourrai malheureusement rester avec vous pour la totalité de cette réunion, mais je confie à mes équipes le soin de la piloter jusqu'à son terme

Je vous remercie.

www.culture.gouv.fr